

Le point de VUE

Bulletin municipal

N° 45

Décembre 2017

p. 3

Le mot du maire

Vie municipale p. 6

Info travaux

Infos diverses p. 27

Don du sang



Sommaire

Mot du maire · p. 3

Vie municipale · p. 4

ÉTAT CIVIL
PERMIS DE CONSTRUIRE
EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX
AMÉNAGEMENT PAYSAGER/SÉCURITÉ ROUTIÈRE
AMÉNAGEMENT STADE
PACS
CONVENTION FDGDON44
LES RETZ'CHAUFFEURS
CIMETIÈRE
LA MAISON DE SANTÉ
LA TRAVERSÉE DE VUE

Zoom sur · p. 11

ZIM AIDE

Vie pratique · p. 12

Vie scolaire · p. 14

ÉCOLE PUBLIQUE LE TENU ET APE
ÉCOLE SAINTE-ANNE ET OGEÇ

Vie associative · p. 18

FORME ET SANTÉ EN VUE
VUEZIK
COMITÉ DES FÊTES
ACA VUE
VUE SUR LE MARAIS
POUR LA DÉVIATION DE VUE
RÊVE DE MAINS
UNC

Interlude · p. 25

MOTS CROISÉS, ÉNIGME ET SUDOKU

Infos diverses · p. 27

DON DU SANG
SÉANCE DE VARIÉTÉS
JARDINAGE

Agenda 2017 · p. 28

● Mairie de Vue
3 place Sainte-Anne · 44640 Vue
Tél. 02 40 64 28 34
Fax 02 40 64 15 60
mairiedevue@wanadoo.fr
www.mairie-vue.fr

Directeur de la publication : Christophe Bocquet
Rédaction : mairie de Vue avec la participation
des associations et acteurs locaux
Composition - Impression : Le Sillon - Savenay
Imprimé avec des encres à base végétale
Tirage : 800 exemplaires
Dépôt légal : décembre 2017



Veuzéennes, Veuzéens,

En cette fin d'année 2017, plusieurs dossiers importants méritent d'être signalés.

Tout d'abord, l'arrivée de deux médecins généralistes dans la maison de santé depuis le mois d'octobre, ce qui permet à la commune de retrouver un service essentiel pour ses habitants.

Ensuite, le démarrage imminent des travaux de la ZAC de la Fontaine aux Bains puisque les derniers obstacles juridiques seront levés avant la fin de l'année. Le démarrage de ces travaux permettra à de nouveaux habitants de nous rejoindre dans les prochaines années, à un rythme maîtrisé, compatible avec le dimensionnement des équipements de la commune et en particulier les écoles.

Un travail déterminant pour l'avenir de la commune a commencé en 2017 et se poursuit. Il s'agit du travail de réflexion sur le réaménagement de la traversée de la commune par la route départementale 723. Sur ce sujet, le conseil municipal a décidé en 2017 de mettre en place une commission spécifique composée d'élus et d'habitants de la commune. Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises pour travailler avec le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de Loire-Atlantique (CAUE) et les services du département et fixer les objectifs à atteindre par ce réaménagement. Le cahier des charges qui sera utilisé pour choisir un maître d'œuvre, chargé des études techniques et de la coordination du chantier, a été présenté à cette commission par le CAUE et les services du département le 11 décembre. C'est une étape importante puisque ce cahier des charges fixe le contenu du programme des travaux. La commission devra donc vérifier l'adéquation entre ce cahier des charges et les objectifs qu'elle a fixés. Ces objectifs sont ambitieux et doivent permettre une amélioration significative de la sécurité et de la qualité de vie dans le bourg. Les années qui viennent seront donc des années de transformation pour notre commune. J'aurai d'autres occasions pour aborder ces différents sujets, qui feront probablement l'objet d'articles spécifiques dans les futurs bulletins.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire
Christophe BOCQUET



Vœux de la municipalité

Dimanche 14 janvier 2018 à 10h45
Salle municipale



ÉTAT CIVIL

Naissances

CHRETIEN BOUGIE Margot 36 route de Paimboeuf	7 déc. 2016
LE BARZIC Hugo - 3 route des Quartrons	6 juin 2017
DAVID Emma - 10 rue du Four Banal	29 juin 2017
CAILLEAU Nina - 12 La Bosse	30 juin 2017
OLIVIER Mila - 32 B Le Prépaud	13 juillet 2017
ALAIS Ellie - 11 rue du Moulin	29 août 2017
HEMONET Clovis - 3 lotissement La Tournerie	11 sept. 2017
ROUSSEAU Lise - 6 La Bachonnerie	16 oct. 2017
GUYARD Clément - 86 route de Paimboeuf	22 oct. 2017

Décès

GABORY Jeanne - La Genonville	30 avril 2017
HUBERT Henri - La Fouissais	22 juin 2017
HAMON Roger - Le Prépaud	16 nov. 2017

Mariages

LABBE Charly et PERRUCHAS Aude 26 ter, rue de la Tannerie	22 juillet 2017
BOUTEILLER Serge et LEVEQUE Nadine 12 La Blanchardais	29 juillet 2017
MORINIERE Daniel et SALAUN Anthony Le Bois d'Ortail	24 août 2017
LECLAIRE Florent et BOUCHAUD Émilie 10 route de Paimboeuf	9 sept. 2017
AUBINAIS Xavier et CARCEL Lenaïc 7 B, La Bévinrière	16 sept. 2017

PERMIS DE CONSTRUIRE

- RICHEUX Valentin et MELLERIN Amélie
Le Moulin du Bourg - maison individuelle
- DREAN Jérémy et RIOUS Anaïs
10A Les Cendrières - maison individuelle
- DORE Vincent - La Sauvageais - maison individuelle
- BECHU Clément et SOREAU-MASSON Aline
Le Moulin du Bourg - maison individuelle
- TARGET Rodolphe et LEDUC Charlotte
Route du Pont de Bois - maison individuelle

**Fermeture de la mairie
et de l'agence postale communale
le 26 décembre 2017 et le 2 janvier 2018.**

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Transfert de la compétence optionnelle «investissement et maintenance en éclairage public» au SYDELA

La modification statutaire actée le 15 juin 2012 permet désormais au SYDELA de proposer à ses collectivités adhérentes en complément des investissements sur les installations d'éclairage public, un nouveau service de maintenance de ces installations.

Le transfert au SYDELA de cette compétence optionnelle, sans transfert de patrimoine, présente plusieurs avantages pour la commune :

- La rationalisation des coûts et la gestion du patrimoine,
- L'optimisation de la performance (performances énergétiques, qualité de l'éclairage, sécurité des installations, coûts de fonctionnement),
- La mutualisation des moyens techniques et humains,
- L'amélioration de la planification et du suivi

- technique / administratif des opérations réalisées,
- La mise en œuvre facilitée des préconisations du diagnostic des installations d'éclairage public,
- Le bénéfice d'une expertise technique.

La commune reste actrice de la gestion du parc d'installations en éclairage public :

- Elle choisit le niveau de service souhaité entre les trois proposés,
- Elle valide les propositions du SYDELA,
- Selon les cas, elle peut également déclencher les demandes d'intervention.

Il est à noter que le SYDELA a retenu un mode de gestion de la maintenance via une interface web qui permettra à la collectivité de :

- Visualiser son patrimoine,

- Demander des interventions,
- Suivre les demandes en cours,
- Suivre la maintenance préventive et curative.

Le SYDELA, pour ce qui le concerne :

- Passe et gère le marché de maintenance,
- Examine et valide les propositions de l'entreprise,
- Organise, suit et contrôle les prestations,
- Passe les commandes,
- Contrôle la facturation,
- Rémunère l'entreprise,
- Effectue les appels de fonds auprès de la collectivité.

Le Maire donne une précision sur un montant qui serait d'environ 1078,00 euros par an (hors montant des travaux). Il souligne que le coût d'entretien de l'éclairage public ne sera pas moins élevé mais qu'il est important d'équiper la mairie de l'interface web notamment en ce qui concerne la numération des réseaux électriques et génie civil télécom.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L1321-1, L1321-2, L.5212-16 et L.5711-1 ;

Choix du bureau d'études - Modification du plan local d'urbanisme Compte rendu de la commission d'appel d'offres

Une consultation a été lancée en vue de procéder à une modification du Plan Local d'Urbanisme, le Maire informe l'assemblée qu'une seule entreprise a répondu à la demande.

La commission d'appel d'offres, réunie le mardi 13 juin, a étudié la proposition de la Société Paysages de l'Ouest de Saint-Herblain.

VU les statuts du SYDELA et notamment son article 2-2-2 ;

Le Conseil Municipal, après délibération,

DÉCIDE DE TRANSFÉRER au SYDELA la compétence optionnelle « Investissement et Maintenance en éclairage public » ;

OPTE pour le niveau de maintenance 01 ;

DÉCIDE que ce transfert prendra effet au 1^{er} juillet 2017 ;

AUTORISE la mise à disposition des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice de la compétence transférée ;

AUTORISE, le cas échéant, le Maire à signer tout acte administratif ou comptable nécessaire à l'élargissement du périmètre d'intervention de cette compétence optionnelle.

Les élus souhaitent qu'un retour soit fait dans un an par le technicien municipal sur le fonctionnement et le suivi de cette maintenance.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DÉCIDE DE RETENIR la proposition de « PAYSAGES DE L'OUEST » de Saint-Herblain, pour mener à bien la mission de modification du PLU,

APPROUVE le montant de la proposition qui s'élève à 4 800,00 euros HT.

Travaux de sécurisation de l'école - Choix des entreprises

Des travaux de sécurisation de l'école publique Le Tenu ont été inscrits au budget primitif 2017 et différentes entreprises ont été consultées.

Prenant en considération l'avis technique apporté sur les propositions,

Les membres du bureau municipal proposent à l'assemblée de retenir les entreprises suivantes :

TRAVAUX / ACHATS	ENTREPRISE PROPOSÉE	HT	TTC
Fourniture et pose du portail principal	L'entreprise EIAD de Saint Pazanne	Entreprise retenue / revoir la proposition avec visiophone	
Fourniture et pose du portail secondaire			
Fourniture et pose d'une porte intermédiaire de classe	L'entreprise SICOBAL Les Sorinières	1 456,75	1 748,10
Fourniture et pose de stores occultant		12 934,88	15 521,86
Équipement de mise en sûreté sonore PPMS / coupure ventilation	L'entreprise EIAD de Saint Pazanne	5 156,59	6 187,91
Fourniture d'un filet pare ballons (montage par la commune)	L'entreprise DOCKS INDUSTRIE SERVICES de Rezé	1 569,81	1 883,77

Choix de la société de restauration pour les repas servis au restaurant scolaire à la rentrée 2017/2018

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une consultation a été lancée en vue de renouveler le service des repas servis au restaurant scolaire dès la rentrée 2017/2018.

La commission d'appel d'offres, après avoir ouvert les deux plis, a confié aux commissions «cantine» et «scolaire» le soin d'analyser les détails des offres en fonction des besoins sollicités.

Par ailleurs, considérant le départ en retraite de M^{me} Leroy M. Anne à compter du 1^{er} novembre 2017, une négociation a eu lieu, avec les deux sociétés de restauration, en ce qui concerne la mise à disposition d'une personne sur un poste polyvalent avec responsabilité du service restauration au restaurant scolaire.

Le conseil municipal, après délibération et vote à main levée,

DÉCIDE DE RETENIR à 5 voix « pour », 3 voix « contre » et 2 « abstentions », la proposition de la Société OCÉANE DE RESTAURATION de Ploeren (56) en vue d'assurer la confection et la livraison des repas de la cantine scolaire à compter du 4 septembre 2017 pour une période de trois ans au prix de 2,289 € TTC le repas ;

AUTORISE le Maire à signer la convention avec Océane de Restauration ;

STIPULE qu'avant la signature d'un prochain contrat, la composition d'un repas doit être étudiée et réfléchie par les élus, en amont, en concertation avec les parents d'élèves et les élèves.

En ce qui concerne la mise à disposition d'une personne, le conseil municipal, après délibération,

DÉCIDE de retenir la proposition de OCÉANE DE RESTAURATION pour une mise à disposition d'une personne selon le cahier de charges transmis et leur proposition du 20 juin 2017 pour un montant de 6800,00 euros HT ;

PRÉCISE que cette mise à disposition sera effective uniquement sur l'année scolaire 2017/2018 ;

DIT que la question sera revue dans une année.

Choix des entreprises - Travaux au stade

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une consultation qui a été lancée pour des travaux d'aménagement de l'espace piéton autour du vestiaire du stade (tranche ferme) et d'aménagement du parking du stade (tranche conditionnelle).

Il relate que la commission d'appel d'offres, réunie le 18 septembre dernier, a étudié les différentes offres remises et invite l'assemblée à retenir les propositions émises par la CAO lors de cette rencontre.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DÉCIDE de faire réaliser la tranche ferme «aménagement de l'espace piéton autour des vestiaires du stade» par l'entreprise BREHARD de S^t-Père-en-Retz, pour un montant HT de 11 492,00€ ;

DÉCIDE de faire réaliser la tranche conditionnelle «aménagement du parking du stade» par l'entreprise BREHARD de S^t-Père-en-Retz, (délai d'affermissement d'un an), pour un montant HT de 2 000,00 € ;

AUTORISE le Maire à signer les marchés et toutes les pièces s'y rapportant.

Choix du maître d'œuvre

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une consultation qui a été lancée pour deux missions de maîtrise d'œuvre :

- Maîtrise d'œuvre pour des travaux de rénovation de la salle municipale,
- Maîtrise d'œuvre pour la réfection des sanitaires de l'école publique.

La commission d'appel d'offres, réunie le 18 septembre dernier, a étudié l'unique offre déposée et, considérant le délai imparti, propose de la retenir.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DÉCIDE de retenir la proposition de l'agence d'architecture SURGET Wilfried de Rouans, pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation de la salle municipale et **APPROUVE** le montant de la prestation se décomposant ainsi: ESQ 500,00 € HT, AVP 1500,00 € HT, APD 3%, PRO 5% et ACT 2% du montant des travaux estimés en phase AVP ;

DÉCIDE de retenir la proposition de l'agence d'architecture SURGET Wilfried de Rouans, pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réfection des sanitaires de l'école publique et **APPROUVE** le montant de la prestation se décomposant ainsi: ESQ 500,00€ HT, AVP 1200,00€ HT, APD 3%, PRO 5% et ACT 2% du montant des travaux estimés en phase AVP ;

AUTORISE le Maire à signer les contrats de maîtrise d'œuvre de l'architecte.

Travaux au stade sur l'AUVENT

Monsieur le Maire explique qu'avant de démarrer les travaux de l'espace piéton autour des vestiaires du stade, il est nécessaire de faire déposer l'auvent situé devant le local « bar » avant d'en reconstruire un nouveau.

Une consultation a été faite auprès de deux entreprises.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DÉCIDE DE RETENIR l'entreprise ARDOIS Alain de La Bernerie-en-Retz pour la réalisation de la dépose de l'auvent et la reconstruction d'un nouvel auvent pour un montant global de 6 213,00€ HT.

Installation de médecins à la maison de santé

CONSIDÉRANT la réunion de travail des élus ayant eu lieu avec M^{me} la Directrice de l'Association Soinsanté sur le projet d'installation de médecins à la maison de santé,

Le Conseil Municipal, après délibération,

DÉCIDE, à compter du 2 octobre 2017, de mettre à disposition de l'Association Soinsanté de S^t-Père-en-Retz deux locaux situés à la maison de santé 8, route de Nantes à Vue en vue d'y exercer les professions « médecine générale » ;

AUTORISE l'Association Soinsanté de S^t-Père-en-Retz à installer un secrétariat, pour les besoins de l'Association Soinsanté, dans le local commun à l'ensemble des locataires ;

DÉCIDE que cette mise à disposition sera gratuite pour la période allant du 2 octobre 2017 au 31 décembre 2018 ;

PRÉCISE que les charges individuelles (eau froide, électricité et chauffage) seront à rembourser par l'association Soinsanté à la commune au prorata des consommations suivant compteur individuel. Un décompte des charges sera transmis en début d'année pour l'année N-1 ;

PRÉCISE que les charges communes (eau froide, électricité, chauffage, nettoyage et redevance des ordures ménagères) seront à rembourser par l'association Soinsanté à la commune au prorata des surfaces communes attribuées à chaque locataire ;

DÉCIDE de faire réaliser tous les travaux nécessaires pour l'obtention d'une bonne connexion en téléphonie, internet et télétransmission ;

DIT qu'un point technique et financier sera fait avec la commune, à raison de deux rencontres dans l'année civile, début avril et début octobre 2018 ;

PROPOSE, selon les modalités d'informations transmises par l'Association Soinsanté, qu'une communication soit faite sur l'existence de médecins sur la commune de Vue ;

CHARGE le Maire d'établir une convention avec l'Association Soinsanté précisant toutes les modalités techniques et financières de la mise à disposition.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le talus végétal situé à l'entrée Est de l'agglomération vient d'être aménagé par nos agents techniques municipaux. Ce merlon herbé à faible valeur esthétique, réalisé lors de la création du carrefour à sens giratoire, proche du village de « La Loge », fait office de glissière de sécurité pour contenir d'éventuelles sorties de route de véhicules venant de Nantes. Il protège ainsi le cheminement piétonnier contigu à l'ouvrage. Pour marquer l'entrée de l'agglomération et pour s'harmoniser avec le fleurissement du giratoire, il a été décidé d'embellir ce talus avec des végétaux offrant un fleurissement et un feuillage coloré selon les saisons. Progressivement la bâche protectrice limitant l'entretien sera recouverte grâce au développement des plantes (140 environ). Le choix des végétaux s'est porté sur :

- Forsythia : floraison en mars
- Deutzia : floraison en avril et mai
- Céanothe : floraison en mai et juin

- Ciste : floraison en mai
- Millepertuis : floraison en juin et feuillage décoratif
- Abélia : floraison en juin, juillet et août
- Spirée : floraison en juillet et août
- Arbre à papillons : floraison en août et septembre
- Viburnum : floraison en mai et fruits décoratifs en hiver
- Cotonneaster : floraison en juin, juillet et fruits décoratifs en hiver
- Fusain : feuillage décoratif



AMÉNAGEMENTS CONTIGUS AUX BÂTIMENTS DU STADE DE FOOTBALL

Dans le cadre du déploiement du programme de l'accessibilité, il a été retenu d'améliorer l'espace piétonnier desservant les bâtiments (salle de réunions, vestiaires, sanitaires, bar). Les travaux de mise en conformité vont permettre une circulation piétonne, confortable et normalisée à l'aide d'une surface bitumée. Sur le parking, un premier stationnement pour personne à mobilité réduite complète les aménagements. Complémentairement à ces ouvrages, un nouvel auvent métallique renforcera l'espace de convivialité autour du bar. Les travaux ont été conclus après mise en concurrence, avec l'entreprise BREHARD de Saint-Père-en-Retz pour les ouvrages de voirie



(montant : 13 790€ TTC) et avec l'entreprise ARDOIS de la Bernerie en Retz pour la construction et la pose du auvent (montant : 7 455€ TTC). À l'arrière des bâtiments, les agents communaux réaliseront ensuite un empierrement sablé.

PACS

DEPUIS LE 1^{er} NOVEMBRE 2017



L'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil à la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle du 19 novembre 2016.

CHANGEMENT DE PRÉNOM

Toute personne peut demander à changer de prénom si elle justifie d'un intérêt légitime. Par exemple, si votre nom et prénom est ridicule ou vous porte préjudice, vous pouvez demander à en changer.

L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.

Cette démarche est possible auprès de l'Officier de l'État-Civil de la mairie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de naissance.

CONVENTION FDGDON44

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

La commune est confrontée à la présence de nids de frelons asiatiques, qui créent un problème de santé publique du fait des risques de piqûres, et un risque vis-à-vis de la biodiversité.

Consciente de ces problématiques et afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques, la commune de VUE a décidé d'adhérer au plan d'action collectif volontaire régional de lutte contre le frelon asiatique proposé par la FDGDON44.

Un interlocuteur municipal référent a été désigné pour identifier et authentifier les nids de frelons asiatiques, déterminer le niveau d'urgence de leur destruction, évaluer leur hauteur et les moyens à mettre en œuvre pour leur enlèvement.

Si vous êtes concernés par la présence de frelons asiatiques, contactez la mairie au 02 40 64 28 34.



Nid de Frelon asiatique (fdgdon44)



Frelons commun et asiatique (à droite)

(FDGDON44)

LES RETZ'CHAUFFEURS



APPEL À BÉNÉVOLES

DÉPLACEMENTS ACCOMPAGNÉS SOLIDAIRES

L'association a pour objectif d'assurer le transport de toutes les personnes n'ayant pas de moyens de déplacements, et habitant sur le territoire de la communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz ».

Actuellement très active sur l'ex-communauté de commune de Pornic, l'association « Les Retz'chauffeurs » est prête à étendre son activité. Elle recherche des personnes bénévoles pour assurer le rôle de référent communal et (ou) de chauffeur bénévole sur la commune de VUE, entre autres.

Comment ça marche?: Le référent reçoit par téléphone (fourni par l'association) les demandes de déplacements et les organise avec les chauffeurs. Ces derniers, selon leur disponibilité, accompagnent les bénéficiaires de leur domicile jusqu'à leur lieu de destination, et les reconduisent ensuite chez eux. Le véhicule utilisé est celui du chauffeur bénévole, et est assuré par une assurance souscrite par l'association, expressément pour ces types de trajets.

Une participation aux frais de 0,20€ du kilomètre leur est versée par le bénéficiaire.

Pour tout renseignement, consulter le site : www.retzchauffeurs.fr ou appelez au 06 82 97 90 09

CIMETIÈRE

Afin de libérer des emplacements, le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 9 mai 2017 de faire relever les tombes situées dans le carré des indigents.



MAISON DE SANTÉ

Les professionnels de la maison de la santé vous accueillent au 8 route de Nantes - 1 impasse du Haras

Noms	Activité	Téléphone
Dr Fanny SAINT-MACARY	Médecin généraliste conventionné secteur 1, SoinSanté	02 40 64 24 93
Dr Solenne RIOUAL	Médecin généraliste conventionné secteur 1, SoinSanté	02 40 64 24 93
Infirmières de SoinSanté	Soins à domicile 7j/7 sur rendez-vous. <u>Permanence sans rendez-vous :</u> Tous les jours du lundi au vendredi : 8h 15 à 8h30 et 11h 30 à 12h30 et samedi matin de 8h 15 à 8h 30. <u>Permanence sur rendez-vous tous les soirs :</u> 18h 30 à 19h00 du lundi au vendredi.	02 40 64 24 93
Delphine LIVET	Infirmière libérale conventionnée. Soins à domicile 7j/7j sur rendez-vous. <u>Permanence sans rendez-vous :</u> Tous les vendredis matin : 8h30 à 9h00	06 48 69 35 56
Étienne MOREAU	Masseur-Kinésithérapeute libéral conventionné. Soins au cabinet et à domicile	02 40 21 93 09 07 64 07 85 01
Frédéric LEGOUX	Masseur-kinésithérapeute libéral conventionné. Soins au cabinet et à domicile.	02 40 21 93 09 07 67 35 08 38
Dr Cécilia GUIBOUIN	Chirurgien-dentiste	02 40 21 91 35
Dr Paul-Elliott LAIR	Chirurgien-dentiste	02 40 21 91 35

LA TRAVERSÉE DE VUE

Relevé des vitesses - Période du 23 juin 2017 au 3 novembre 2017

Données transmises par le conseil Départemental

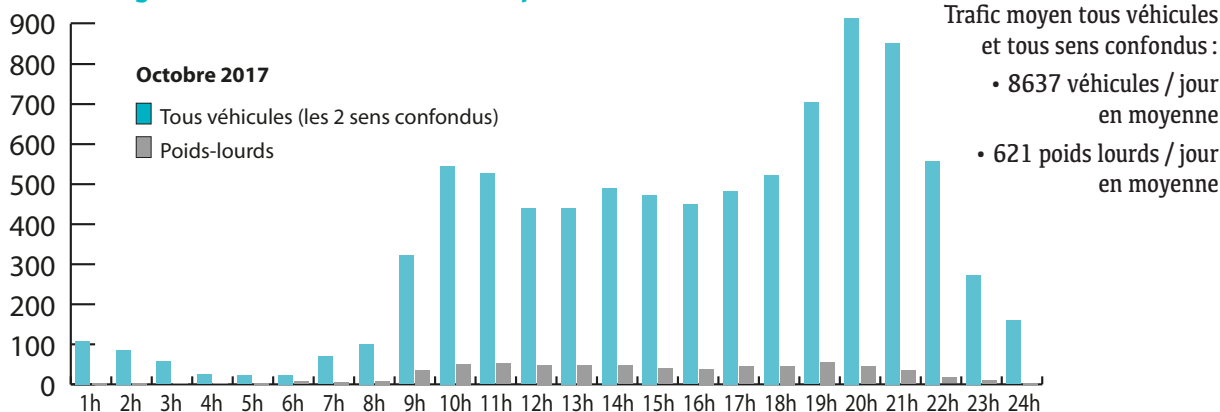
Sens Nantes -> Paimbœuf

Radars pédagogiques	% de véhicules roulant à moins de 30 km/h	% de véhicules roulant à moins de 50 km/h
18 rue de Nantes (limitation 30 km/h)	25 %	93 %
56 route de Paimbœuf (limitation 50 km/h)	2 %	85 %

Sens Paimbœuf -> Nantes

Radars pédagogiques	% de véhicules roulant à moins de 30 km/h	% de véhicules roulant à moins de 50 km/h
56 route de Paimbœuf (limitation 50 km/h)	2 %	89 %
18 rue de Nantes (limitation 30 km/h)	23 %	94 %

Trafic moyen horaire tous véhicules et poids-lourds



Route départementale 723

Travaux de la déviation de Vue - Planning prévisionnel

	2017						2018						2019										
	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sep	oct	nov	déc	janv	fév	mars	
Franchissement des Ferrières																							
Fouilles archéologiques préventives																							
Travaux préparatoires																							
Terrassements et chaussées																							
giratoire RD 58																							
giratoire RD 206																							
giratoire RD 723																							
giratoire Croix Marteau																							
Aménagement paysager, ...																							

ZIM AIDE

À l'écoute des besoins des personnes handicapées du Pays-de-Retz

L'association Zim-Aide a vu le jour en fin d'année 2016, avec pour objectif d'aider les enfants, adolescents, atteints de maladies incurables. Ces derniers sont souvent confrontés à des frais très importants, non pris en charge, pour améliorer leur vie quotidienne, leurs loisirs. Le fauteuil qu'utilise Simon pour la pratique du foot-fauteuil, coûte 14 000 €, explique Nicolas Boiveau, président de l'association, dont le fils Simon est atteint de la myopathie de Duchenne, qui provoque une dégénérescence progressive des muscles. L'achat de son fauteuil, réalisé avant la création de l'association Zim-Aide, a été possible grâce

à la Ville de Nantes, du Département, de la commune de Chaumes en Retz, du Crédit mutuel et des particuliers qui ont contribué à financer cet équipement.

Aussi aujourd'hui, la création de l'association a permis de récolter des fonds pour l'acquisition d'un vélo-pousseur à assistance électrique, à l'avant duquel se fixe le fauteuil de la personne handicapée. L'association, qui a tenu sa 1^{re} assemblée générale le 27 octobre, à la mairie de Chéméré enregistre 150 adhérents.



Collecte de canettes

Une collecte de canettes en alu et acier de boisson va être lancée avec le soutien de l'association. Chaque canette compte. Des collecteurs vont être placés dans des entreprises, des commerces et autres lieux sur le Pays-de-Retz, afin de récolter les canettes, qui seront ensuite revendues pour les recycler. Actuellement, seulement 40% des canettes sont recyclées. Zim Aide accompagne également la construction de cinq prototypes de fauteuils pour le foot-fauteuil. L'objectif à terme est de faire fabriquer des fauteuils par des entreprises du bassin nantais, pour un prix d'environ 6 000€, contre 11 500 € pour un fauteuil de base réalisé aux États-Unis. «L'école de la Joliverie, à Saint-Sébastien, a réalisé les plans du fauteuil, et avec le soutien de la fondation MMA, de la ville de Nantes et cinq entreprises partenaires, cinq prototypes vont être réalisés». Ces fauteuils vont être mis à disposition de clubs, les joueurs vont les tester et leurs retours vont

permettre de les améliorer. «Le but est de trouver une entreprise pour confectionner et vendre ces fauteuils pour un coût d'environ 6 000€, plus accessible pour les familles». Si vous voulez aider Zim Aide, apportez vos canettes vides au N° 2 La Bachonnerie, route de Chéméré, des collecteurs sont à votre disposition.



Contacts :

Tél. 02 40 64 11 17 ou 07 68 89 92 46

Mail : aszimaide@gmail.com



OPAH du Pays de Retz Atlantique

Bénéficiez des aides financières pour faire des travaux dans l'ancien.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Centre de l'Habitat au 02 40 44 99 64.

Relais Assistantes Maternelles

Les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 10h00 à 12h00 dans la salle de l'accueil périscolaire.
Tél. 02 40 82 17 06



Clic pass'ages

(Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)
02 51 70 93 37

Le CLIC propose une permanence le 3^e jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00 à la Maison de Santé 8 route de Nantes à VUE.



Cartes de familles nombreuses

La SNCF propose un service d'inscription en ligne sur le site www.voyages-sncf.com



Assistante sociale

Centre médico-social de Sainte-Pazanne, 11 rue de l'auditoire
Tél. 02 28 25 09 80

ADAR

(aide à domicile des personnes âgées)

La responsable du secteur de Vue, Rouans et la Sicaudais est Christel Gry.

Vous pouvez la joindre au 02 40 21 72 86 ou au 06 88 69 68 94. L'antenne se situe à Saint-Père-en-Retz, 40 rue de Pornic.

Permanences à la mairie de VUE le mardi (semaine impaire) de 10h30 à 12h00.



ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES A DOMICILE DEPUIS 1973

Conciliateur de justice

1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois de 14h15 à 17h15 à la maison d'accueil et d'informations sociales, allée George Sand - Pellerin.

Prêt de restructuration sociale

Quand les remboursements d'emprunts deviennent trop lourds, pour les propriétaires ou accédants à la propriété, le prêt de restructuration sociale peut permettre un prêt unique de substitution et un étalement des remboursements.

Pour toute information, service conseil logement 02 40 20 10 22. www.scl44.fr

Retz'accueil

Retz'accueil est une « petite unité de vie » pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Elle a pour but de leur offrir un accueil et un accompagnement leur permettant de conserver leur autonomie, leur personnalité, leur histoire et leurs liens sociaux. Elle leur permet aussi de continuer à vivre chez elles. Elle peut enfin venir en aide aux familles pour éviter leur épuisement.

Les personnes sont accueillies dans un lieu de vie convivial et chaleureux.

Entrée bd des Régents
à Machecoul près du parking
du centre hospitalier
Loire-Vendée-Océan.

Tél. 02 40 54 20 38.

Transports Lila

Lila est un réseau de transport départemental facile d'accès, efficace, ouvert à tous et pratique un tarif unique à 2 euros le trajet (comprenant le car et la liaison tramway sur Nantes). Les horaires de la ligne 1 sont disponibles en mairie.

Portage de repas à domicile

Service destiné aux + de 60 ans.
Renseignements au 02 40 26 40 72

ABEILLE Pays de Retz Atlantique

Une visite chez des amis, un rendez-vous chez le médecin, une balade à la plage...

Appelez l'Abeille au 02 40 21 80 40.
2 euros l'aller • 2 euros le retour

Les départs : mardi matin, mercredi matin et après-midi, jeudi matin et vendredi matin et après-midi.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent.



Essaims d'abeilles

L'Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique récupère les essaims voyageurs sur le département : dans votre jardin, sur vos haies, arbres, appentis...

Appeler le 06 28 28 82 93.

Ce service est gratuit.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler la Maison de l'Apiculture 1 Bis rue Fontaine des Baronnie 44100 NANTES au 02 40 71 95 20. Seules les abeilles sont récupérées par les apiculteurs.

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enrégimenter et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créer votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans le rubrique « Citoyenneté des services », cliquez sur « Mes démarches », puis, dans la « Recherche » taper « Recensement Citoyen en ligne ».
4 - Vous pouvez aussi aller auprès des instructeurs.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES SERVICES NATIONAUX

www.defense.gouv.fr/jdc

RECEVÉ

ÉCOLE PUBLIQUE LE TENU ET APE

Changement d'équipe, nouveaux projets

Changement d'équipe cette année : M^{me} Ernoult (CE1/CE2), M^{me} Capon (Maternelle 2) et son complément M^{me} Ducept, ainsi que M^{me} Valin Guenego - complément de M^{me} Francisco (maternelle 1) - nous rejoignent pour cette nouvelle année. L'école reste à 5 classes avec ses 106 élèves. Les effectifs par classe oscillent entre 18 et 26.



Projet maternel: école ouverte

L'équipe de l'école s'inspire des pédagogies Montessori et Freinet pour mettre en place les apprentissages des enfants avec bienveillance et développer leur autonomie. Ils ont accès, dans les différents espaces, à du matériel spécifique pensé pour donner le goût d'apprendre et faire progresser les élèves dans les meilleures conditions possibles. Les deux classes, le couloir, la salle de sieste et celle de motricité sont des espaces définis :

- Classe 1 : travail de langage par les jeux d'imitations, sciences, arts visuels et manipulation (motricité fine),
- Classe 2 : ateliers de mathématiques, phonologie, écriture, lecture,
- Le couloir : travail de construction, garage, déguisements,
- La salle de sieste : jeu de construction.

Les élèves de la petite section à la grande section peuvent aller dans les différents espaces afin de travailler sur des domaines spécifiques. Ce projet répond aux programmes 2015 de l'Éducation Nationale et est encadré par un conseiller pédagogique de la circonscription de Sainte-Pazanne.

Le cirque s'installe à l'école

Tous les élèves de notre école ont participé à des ateliers sur les arts du cirque dans un chapiteau avec les membres du Serious Road Trip. Un projet fédérateur auquel les élèves de notre école ont participé avec joie, et qui continuera tout au long de l'année.

Pendant deux semaines, et selon leur âge, les élèves ont fait de l'équilibre sur objets (Rolabola, boule, fil, pédalettes), des acrobaties (roulades, acro-portés, pyramides humaines...), de la jonglerie (foulard, balles, bâtons du diable, diablo...), de l'expression (clown) et du trapèze.

Ces deux semaines de cirque se sont achevées sur un spectacle formidable de nos élèves de CM, suivi d'une représentation drôle et poétique de professionnels du cirque « les invendus » (accroche-toi si tu peux).

Ce projet a été financé en partie par le projet d'école et le reste offert par l'APE.



APE

L'APE a été ravie de voir ce projet aboutir, ce fut un travail de longue haleine qui était dans les cartons depuis plusieurs années, nous avons pu profiter de la présence du chapiteau et y organiser notre 1^{er} événement de l'année : la bourse aux jouets en ce 1^{er} dimanche d'octobre.

L'APE tient à remercier les parents qui ont répondu présent lors de cette quinzaine et plus particulièrement ceux qui ont participé au montage et démontage du chapiteau : un moment fort qui restera en mémoire.

Ont suivi des ventes de madeleines et de chocolats de Noël pour les plus gourmands !



Le marché de Noël du 10 décembre est également un temps fort de l'année où des producteurs locaux vous ont présenté leurs différents produits dans la joie et la bonne humeur, avec en point d'orgue de cette matinée : la venue du Père Noël qui a ravi (ou intimidé) petits et grands.

2018 sera rythmée par une tombola, notre traditionnel Carnaval des enfants et des parents, une vente de gâteaux et de pizzas et se terminera en apothéose avec la fête de l'école.

Notre association est toujours en besoin de bénévoles et de nouvelles idées, alors si vous souhaitez intégrer une équipe sympa et dynamique n'hésitez pas à nous contacter par mail : apedutenu@gmail.com

Bonne année à tous !

L'équipe enseignante et l'équipe APE

Le cirque mais pas que...

Cette année encore, nous participerons aux fameuses « rencontres chorales » pour tous les élèves de la grande section au CE1. Elles seront un moment d'échange musical entre plusieurs écoles qui interpréteront sur scène 3 chants libres et 3 chants communs à la salle cœur en scène de Rouans.

Les élèves du CP au CE2 bénéficieront de l'intervention de M^{me} Le Guen de « Musique et Danse » qui les initiera aux danses dont ils nous feront une démonstration lors de la fête de l'école.

Les élèves de CM2 passeront leur permis vélo et les CE2 leur permis piéton.

D'un point de vue culturel, les élèves assisteront à 3 séances de cinéma au Montagnard.

Dans le domaine de l'éducation physique et sportive, les élèves de la GS au CM2 profiteront de séances à la piscine l'Aquartz de Sainte-Pazanne.

Les élèves participeront à des activités autour des albums des Incorruptibles et voteront avec un membre de la mairie afin d'élire leur livre préféré.

Les mercredis matin, les élèves de maternelle participeront à des ateliers de cuisine, jeux, sciences et BCD tout au long de l'année avec leurs parents.

Merci à tous les parents de l'école, à l'APE et à la mairie qui nous soutiennent dans nos projets et qui participent aux différentes actions menées tout au long de l'année.

Inscriptions

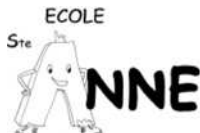
Rentrée septembre 2018

La future rentrée se prépare déjà ! Les inscriptions pour les enfants nés en 2015 (PS) et de janvier à avril 2016 (TPS : 2 places disponibles) débutent dès janvier 2018. Pour toute information, visitez le site de l'école, n'hésitez pas à contacter la directrice, M^{me} Francisco :

- Mail : ce.0440975w@ac-nantes.fr
- Tél. 02 40 64 24 52.

Inscriptions en mairie aux heures d'ouverture.

ÉCOLE SAINTE-ANNE *Rentrée sportive pour les 88 élèves*



« Jeu » bouge : une année créative et sportive

Après une année gourmande, où la classe de PS/MS s'est illustrée en remportant le macaron d'argent lors du Concours « Expressions numériques » en juin, place au sport.



*Classe de PS/MS sur le tapis rouge
Remise du macaron d'argent.*

Tout au long de l'année, en ateliers multi-âges, les quatre classes de l'école pourront dans un premier temps fabriquer des jeux géants pour la cour de récréation, en écrire la règle et les tester (mikado géant, chamboule-tout, twister, quilles, jeu de cible). Puis, ils s'initieront aux jeux fabriqués par les autres groupes, découvriront les jeux de cour de leurs grands-parents et ceux d'autres pays. Ils redécouvriront aussi des jeux sportifs traditionnels et s'initieront à l'acrosport. Pour tout ça, il faudra lire des règles du jeu, en écrire d'autres, les expliquer aux plus petits puis aux parents lors de notre fête du projet. En classe, nous étudierons des albums de littérature de jeunesse et des documentaires sur le thème du sport, nous irons à la piscine (de la GS au CM), participerons à un cycle danse en partenariat avec l'Association Musique et Danse en Loire-Atlantique et préparerons un spectacle de Kermesse « nouvelle formule » pour le 10 mai prochain.



Cycle danse

Et en classe, de nombreux projets

Le projet ne s'arrête pas aux ateliers multi-âges ; il se prolonge dans les classes avec des modules d'activités sur le thème « manger, bouger pour ma santé ».

- Des rencontres sportives avec les écoles du secteur.



Rencontrer son partenaire oia de l'UGSEL

- Une sensibilisation aux dangers de la route avec le passage des permis piéton (CE2) et vélo (CM2).
- Un parcours artistique en lien avec le corps et le mouvement.
- Une classe de découvertes organisée à Piriac-sur-Mer pour les CM. Ils ont pu dès le mois d'octobre appréhender la force du vent, goûter au plaisir de la voile et fabriquer un cerf-volant, tout en découvrant les joies du vélo en groupe.



Séance voile à Piriac-sur-Mer

- La participation au Prix des Incorruptibles pour les Maternelles, CE et CM pour susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes.



Vivre ensemble sur la cour de récréation

Rentrée septembre 2018

- Ouverture des inscriptions !
- Pour plus d'informations :
Tél. 02 40 64 20 89
Mail : ec.vue.ste-anne@ec44.fr

OGEC ÉCOLE SAINTE-ANNE

En ce début d'année scolaire, l'Ogéc et la commission loisirs se mobilisent pour la gestion du quotidien de l'école Sainte-Anne et l'organisation des manifestations à venir.

Quelques dates

- **Marché de Noël** (dans la cour de l'école) : 22 décembre
- **Séances de variétés** présentées par les Fous de scène : 24 et 31 mars, 6 et 7 avril 2018
- **Kermesse** : 10 mai
- **Randonnée pédestre et VTT** : date non déterminée
- **Collecte papier** : la benne en place chemin des cigognes (derrière le mur en pierres) est toujours active. Merci à tous car nous avons pu remplir notre 1^{re} benne de 9 tonnes.

Nous souhaitons mettre l'accent sur notre 65^e kermesse édition 2017 qui nous a offert un nombre record de 10 chars sur le thème de la gourmandise.

Plus d'une centaine de bénévoles de 5 à 77 ans œuvrent pendant plusieurs mois à la confection de ces magnifiques chars. Plusieurs villages de la commune

accueillent ces joyeuses troupes de jeunes, parents d'élèves, anciens parents, élèves de l'école qui s'activent dans le même but : finir à temps le char qu'ils ont imaginé ensemble. Un énorme merci à tous car grâce à vous, notre kermesse commence par un superbe défilé auxquels les enfants costumés participent avec joie.

Nous souhaitons également associer à ces remerciements tous les artisans et commerçants qui nous soutiennent tout au long de l'année par leur participation active.

L'esprit d'équipe, d'entraide et de bénévolat existe toujours et fait du bien. N'hésitez pas à rejoindre ces groupes.

Bonnes fêtes et belle année !



FORME ET SANTÉ EN VUE

Notre association a repris son activité, son succès se confirme.

Questions aux adhérentes, nouvelles adhérentes, retraitées... :

Pourquoi venez-vous à Forme et Santé? Que cela vous apporte-t-il?

AU NIVEAU PERSONNEL

Avoir une activité nouvelle, rencontrer des gens, avoir une activité, sortir de chez soi, booster son humeur, être dans une ambiance conviviale, vivre un moment agréable: on ne voit pas le temps passer...

AU NIVEAU PHYSIQUE

Se remettre en forme, reprendre une activité physique après un arrêt plus ou moins long, s'occuper de son corps.

Sous la conduite de l'animatrice, on ne se fait pas mal, on contrôle son corps, on apprend à se concentrer, à ne penser qu'à soi pendant la séance, retrouver la forme, le bien-être, s'entretenir, apprendre à respirer.

FORME et
SANTÉ en
VUE



À noter :

Salle municipale de Vue en période scolaire :

- Le mercredi de 9h00 à 10h00 (gym douce, entretien)
- Le jeudi de 18h00 à 19h00 (étirements stretching) et de 19h00 à 20h00 (muscultation).

Contacts :

- 02 40 64 38 83 ou 06 89 90 87 50

VUEZIK

En compagnie de **Norbert Muccio**,
notre prof de **Guitare et Chants modernes**

Notre représentation de fin d'année
2016/2017

accompagné **de nos artistes** et
de son **frère Claude**

Un moment de grand Partage.

Notre prochain RDV salle des fêtes
le vendredi 1^{er} juin 2018 et Fête de la Musique
dimanche 24 juin 2018

COMITÉ DES FÊTES



Voilà plus de trente années que les membres se succèdent au sein du Comité pour animer la commune et soutenir les autres associations.

Cette année, de nouveaux membres sont venus rejoindre l'équipe, divisée en plusieurs groupes :

- Les C'hmins Creux : ils entretiennent les chemins communaux et organisent deux randonnées dans l'année,
- Le groupe des illuminations, qui enchantent le bourg chaque année, quelques semaines avant Noël,
- Les organisateurs de la Brocante qui a toujours lieu le 1^{er} week-end de juillet,
- Les responsables du matériel : ils se chargent de l'entretien, du prêt et de la location du matériel (stands, tables, bancs...) auprès des associations et des particuliers.

Cette année 2017 aura été marquée par le changement d'emplacement de la Brocante. Traditionnellement organisée dans les rues du vieux bourg, cette année, pour des raisons de commodité, vendeurs et chineurs se sont retrouvés autour de la Chapelle. Beaucoup regrettent le charme des ruelles et des vieilles pierres du vieux cimetière mais chacun s'est accordé pour reconnaître que ce rassemblement des stands était plus convivial. C'est donc à la Chapelle que se déroulera la Brocante 2018.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se déroulera le **vendredi 19 janvier à 20h00** à la salle municipale. Cette soirée est ouverte à tous, venez nous faire part de vos idées, rejoignez-nous.

Nous contacter

comitedesfetesvue@gmail.com

Nous suivre

comitedesfetesvue.jimdo.com



ACCA VUE

Pour la 2^e édition, l'association communale de chasse agréée sera présente pour tenir son stand lors de l'opération « SACS DE BLÉ » qui aura lieu le **dimanche 29 juillet 2018** au lieu-dit La Pinellerie

Sur place : buvette, restauration, animations, battage du blé à l'ancienne, exposition, etc...



VUE SUR LE MARAIS

L'année 2018 annonce la naissance du premier bulletin de l'association « Vue sur le marais » consacré à l'histoire locale de notre commune.

Son nom de baptême est « **Vue au fil des ans** ».

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous avons mis de passion à le rédiger. Vous pourrez vous le procurer lors de notre assemblée générale qui aura lieu **le samedi 24 mars à 9h30** à la salle municipale. Ce numéro 1 sera suivi d'autres parutions en fonction du nombre de rédacteurs qui voudront bien nous rejoindre et participer à ce travail de mémoire passionnant. À cet effet, toute contribution sera la bienvenue : photos, écrits, témoignages, souvenirs, objets, anecdotes...

Ceux qui n'ont rien à apporter en dehors de leur bonne volonté, seront bien sûr les bienvenus. Car l'histoire

locale ne peut se faire sans ses habitants ; sans vous tout simplement ! Nous pensons bien sûr aux natifs de Vue, mais aussi aux nouveaux habitants en quête de racines qui souhaitent connaître l'histoire de leur nouveau lieu de résidence.

Vous devez savoir, qu'un gros travail de généalogie vous permet aujourd'hui d'accéder à toutes les données des actes d'état civil (mariages-naissances-décès) de la commune. Nous pouvons vous aider dans vos recherches ou dans le démarrage de votre propre arbre généalogique. À partir de janvier nous vous accueillons désormais à la bibliothèque, notre permanence aura lieu **le jeudi après-midi de 14h00 à 18h00**, à laquelle chacun est invité à nous rendre visite.

Vue au fil des ans en questions

Quels sont les thèmes abordés ?

Nous avons choisi pour démarrer, de consacrer une large place à deux thèmes en particulier : l'agriculture et le centenaire de la première guerre mondiale.

Pourquoi ces choix ?

Nous souhaitons ainsi rendre hommage à la principale activité et vocation de nos aïeux qui étaient majoritairement issus de la terre. Cet éclairage vous permettra de retrouver les temps forts de la vie agricole au fil des saisons dans un temps qui n'est pas si éloigné que ça...

Aussi en cette année 2018, qui clôt les travaux de la mission de commémoration du centenaire de la guerre 14-18, nous vous présentons une partie de nos recherches consacrées à certaines figures locales. Des fonds d'archives personnelles nous ont ainsi permis de faire les portraits de poilus locaux et de retracer leur histoire pendant ces années terribles qui auront durablement marqué les mémoires

et les consciences, bref notre histoire commune.

Que trouve-t-on de plus ?

Enfin, vous découvrirez d'autres rubriques destinées de manière récurrente à vous faire partager les métiers et activités d'antan, la vie scolaire, les personnages et les lieux de votre commune.



Nous contacter

Mairie - 3 place Sainte-Anne 44640 Vue

Pascal Rabevolo : 06 49 22 88 45

vuesurlemarais@laposte.net

Nous suivre

www.vuesurlemarais.com

Bulletin de réservation

Je soussigné

Réserve exemplaire(s) du N°1 Vue au fil des ans, au prix de 5€.

Je viendrai le chercher à l'A.G. le 24 mars 2018 à 9h30.

Je viendrai le chercher le jeudi entre 14h00 et 18h00 à la bibliothèque.

Je souhaiterais le recevoir à l'adresse ci-après :

Bulletin à retourner à Vue sur le Marais - 3 place Sainte-Anne 44640 Vue

ou par mail à : vuesurlemarais@laposte.net

Quand un poilu retrouve sa place sur le monument aux morts.

Jean-Marie CHAUVET



Monument aux morts au cimetière de Vue

Quand on observe attentivement le monument aux morts de Vue, on se rend compte qu'il y a un nom qui semble bien avoir été ajouté et c'est bel et bien le cas.

Et c'est un peu par hasard qu'un descendant par alliance, Gérard Cabaret, a découvert qu'il en manquait un en la personne de Jean-Marie Chauvet, né à Vue le 14 juin 1892. «Après avoir consulté diverses archives, j'ai trouvé qu'il était journalier à la Morissais chez madame Colin et à la Maquinière chez M. Bourreau. Il faisait donc partie de la classe 1912, incorporé le 12 septembre, il a fait ses classes au 137^e RI de la 7^e compagnie à Fontenay le Comte en Vendée. Le 1^{er} janvier 1914, il lui restait à faire 620 jours d'armée car à l'époque cela durait 3 ans, soit 1095 jours. Il avait fait 475 jours et il aurait dû être démobilisé vers le 15 septembre 1915. Hélas, il n'atteindra jamais cette échéance...», explique l'historien amateur avant de poursuivre son récit: «Dès la déclaration du conflit en août 1914, il sera orienté vers le 89^e RI sous le matricule 8699. Il est l'un de 817 000 hommes composant les trois classes sous les drapeaux, à savoir les classes 1912, 1913 et 1914 mais la mobilisation va mettre en mouvement 2,9 millions de réservistes supplémentaires âgés de 23 à 47 ans pour porter l'effectif total à 3,7 millions d'hommes», explique ce féru d'histoire avant de préciser: «Le premier trimestre 1915 va faire 27 000 morts dans la forêt de l'Argonne et sur la butte de Vauquois. Mais le 13 juillet une nouvelle bataille va s'engager avec l'assaut des forces allemandes du Kronprinz Imperial puis va suivre le lendemain la contre-offensive de la 3^e armée du Général Sarrail. Jean-Marie va mourir en ce premier jour de combat, il sera une des 32 405 victimes, côté français, ce qui se traduira pas un recul significatif et le fait que le Maréchal Joffre relèvera de ses fonctions le général Sarrail.

Jean-Marie Chauvet est donc mort pour la France le 14 juillet 1915 à 11 heures au lieu-dit La haute Chevauchée dans le bois de Lachalade dans la Meuse et il a été inhumé au cimetière national de La Forestière. C'est

la tombe numéro 31 ». À partir de ces éléments Gérard Cabaret va vérifier sur place: «Quand je me suis rendu au cimetière de Vue, sur la plaque de marbre où sont inscrits les noms des poilus morts pour la France le nom de Jean-Marie



M. et M^{me} CABARET avec le cahier de chants et le portrait de leur aïeul Jean-Marie CHAUVET

n'était pas mentionné mais on y trouvait le nom de son frère: François Chauvet né à Vue en 1883 et décédé à La Montagne en 1975... Suite à ma demande, une petite plaque a été ajoutée en 2004 avec son nom gravé. Et sauf erreur de ma part, il n'y a pas eu de François Chauvet de Vue mort pour la France au cours de ce conflit*... Il y aurait donc un nom de trop».

Après avoir contacté le maire de la commune de Vue, Robert Hus à l'époque, pour l'informer de la situation, le dossier va avancer. Il sera statué l'ajout du patronyme et un nouveau nom va apparaître sur le monument aux morts de Vue: celui de Jean-Marie CHAUVET. Ce cas n'est pas isolé, parfois il manque des victimes de la commune, parfois la mention existe en double, une fois dans la commune d'origine et une fois là où il habitait en cas de changement de domicile... D'autres ont tout bonnement été oubliés par un hasard de circonstances... Gérard, par son action, a réparé un outrage du temps aux morts pour la patrie, pour mieux témoigner aux vivants des temps présents et futurs.



Entrée de la Nécropole nationale de la Forestière à Lachalade



Tombe de Jean-Marie CHAUVET à la Nécropole de la Forestière

Et vos arrières grands-pères ou arrière-grands-oncles, ont-ils fait la première guerre mondiale ?

Nous pouvons vous aider à le savoir... Contactez-nous.

À noter :

- **Assemblée Générale**
Le 24 mars 2018 à 9h30 - Salle Municipale
- **Opération Sacs de Blé - Moisson à l'ancienne**
Le 29 juillet 2018 - Terrain de l'Oisillière
Co-organisé avec l'ACCA de Vue

*L'association a fait les mêmes constatations il y a quelques années.

POUR LA DÉVIATION DE VUE

La déviation de Vue, une « arlésienne » de 80 ans cette année!!!! Les deux associations militantes donnent de la voix pour que la voie sorte de terre dans sa totalité, comme promis depuis tant d'années.

Jean Lechat, fidèle militant de la déviation de Vue, se souvient que son grand-père né en 1875, lui rapportait dans les années 40 que Monsieur de Charnacé, député-maire de Vue était revenu en 1937 de l'Assemblée Nationale et lui avait dit: « Ça y est, nous avons obtenu que la déviation de Vue se fasse bientôt. Elle passera près des Champs-neufs! ». Cela fait donc 80 ans que le projet n'est toujours pas fait. Il ne suffit pas de faire des études, mais si nos élus avaient eu plus de volonté politique, nous n'en serions pas là aujourd'hui!

Il aura donc fallu attendre 81 ans pour que fin 2018, une partie du trafic soit enfin dévié avec un deuxième tronçon, non planifié, non financé, non programmé...

Qu'en pensent les deux associations qui militent pour la déviation de Vue dans sa totalité?

Alain Gouhier, président du CRI, collectif inter-communal pour la réalisation immédiate de la déviation de Vue, créé en 2001 suite à une série d'accidents mortels entre La montagne et Vue, s'exprime sur la création de la commission extra-municipale dont l'objectif est de proposer des aménagements pour sécuriser l'agglomération de Vue:

« Tout ce qui peut être fait pour sécuriser va dans le bon sens mais comme d'habitude on se moque des gens parce que les tractations durent depuis 2001. On sait depuis tout ce temps-là qu'on ne peut rien aménager de plus et que presque tout a malheureusement été tenté, sans succès probant et il y a de plus en plus de trafic chaque année. Ce n'est pas en amusant la galerie qu'on va sécuriser, c'est en faisant la déviation d'Ouest en Est dans sa totalité. Même en aménageant ce qu'on voudra, les véhicules seront toujours à 1m50 des maisons et des deux écoles. La circulation des vélos dans Vue sera toujours interdite aux écoliers, car bien trop dangereuse. On se rappelle encore la sortie d'Yves Daniel, ex Monsieur Route du département, préconisant des pistes cyclables devant



un auditoire médusé devant autant d'ignorance sur un dossier qui a tant endeillé la commune. On est en colère car la volonté de faire n'est pas appliquée et on sent une certaine incompétence car le premier coup de pioche date de 2012, alors qu'on nous avait promis qu'on roulerait dessus cette année-là... ».

En attendant il y a d'autres chantiers qui sortent de terre... ailleurs!

Alain Gouhier: « C'est effectivement une bonne question à se poser car l'enveloppe débloquée pour l'axe Nantes-Pornic est de 115 millions d'€, sans compter les 40 millions pour réaménager le rond-point de Viats, alors que depuis deux ou trois ans le département nous dit que c'est un problème budgétaire... À moins qu'un gros projet nécessitant beaucoup d'argent ne se fasse plus et que soudain, il y ait de fortes sommes disponibles... Si nous voulons que la partie Est de la déviation se fasse, il va falloir la mobilisation de tous, élus compris. Notre député actuel qui est bien placé pour militer pour le développement économique de la Basse Loire en général et de la zone du Carnet en particulier, nous a dit qu'il était tout à fait possible d'investir massivement et que c'était donc juste une question de volonté politique ».

Quelle est la vision du dossier de l'association « Pour la Déviation de Vue », regroupant les riverains de la commune et les usagers de la RD 723 :

« On sait qu'ils veulent gagner du temps, ils font durer le chantier au maximum en espérant que la demi-déviation fera l'affaire en délestant une partie du trafic par la route des carrières et c'est un mauvais calcul. Qui ira faire un tel détour? Par les temps qui courent, tout le monde fait attention. Si la déviation n'est faite qu'à moitié, le problème du trafic dans Vue restera entier!!! Il serait temps



de penser enfin à l'intérêt général plutôt qu'à certains intérêts personnels... Désenclaver l'axe Le Pellerin-Frossay par la déviation dans sa totalité, c'est irriguer le tissu économique de toute la Basse-Loire tout en sécurisant les habitants de Messan et de Vue, mais aussi permettre aux gens d'aller travailler dans de bonnes conditions. La déviation de Vue est indispensable, on le répète depuis près de 20 ans ».

Êtes-vous satisfaits de la gestion actuelle du dossier par les décideurs départementaux ?

« Pas vraiment car finalement, au regard de la situation actuelle, l'aménagement de la commune financé par le Département semble un bel os à ronger pour les habitants, un pis-aller pour compenser tout le reste en espérant que ça va suffire. Sauf que si on est réaliste, ça sera éventuellement « un peu » mieux. Nous avons le sentiment qu'on nous prend pour des gens « difficiles » qui veulent une déviation coûte que coûte, même avec un flux qui leur semblera acceptable: « Qu'est-ce qui est acceptable? » a en effet été asséné x fois par nos interlocuteurs, comme si nous étions tellement bornés! Quel est le critère vivable selon

eux d'ailleurs? Avec quels chiffres? Leur réalité ne semble décidément pas la nôtre... Que faut-il? Un autre enfant de tué pour que tout à coup la situation devienne inacceptable et que la déviation Est soit enfin validée et sorte de terre... ».

En conclusion, pour les associations militantes locales, l'analyse du problème est facile à résumer: « Si la déviation n'est faite qu'à moitié, le problème du trafic dans Vue restera entier !!! ».

Propos recueillis par Pascal Rabevolo qui invite chacun à rejoindre le collectif de son choix afin de militer activement pour qu'un jour, enfin, les enfants puissent aller à l'école à vélo, que les aînés puissent traverser la route en ayant le temps de le faire, que chacun puisse sortir de son garage ou entrer sur la RD 723 en toute sécurité ou bien tout simplement parler à son voisin sans avoir la voix couverte par le bruit du trafic... Que la paix et la douceur de vivre reviennent à Vue.



RÊVE DE MAINS

Calendrier 2018

Voici le calendrier 2018 des ateliers multi-activités proposés par « Rêve de mains » à l'étage de la salle municipale de Vue.

> Les lundis de 13h 15 à 16h 30

- 18 décembre 2017 : art floral
- 15 janvier 2018 : mosaïque
- 19 février : mosaïque
- 19 mars : relooking petits objets
- 16 avril : relooking petits objets
- 14 mai : cartonnage / encadrement
- 18 juin : cartonnage / encadrement

Si vous désirez des renseignements ou venir nous rejoindre pour participer à un ou plusieurs ateliers :

- Jacqueline Couvrat : 02 40 64 20 64
- Myriam Malard : 02 40 64 29 31

Les bénévoles de l'association « Rêves de mains » vous souhaitent une très bonne année 2018!

UNC

Une nouvelle dynamique

Dans tout le Pays de Retz, l'heure est au recrutement dans les associations d'anciens combattants qui ouvrent grand leur porte à de nouveaux profils. À Vue, l'appel du président Roger Colin a été entendu car 6 nouveaux « soldats de France » ont rejoint l'association pour l'étoffer et lui donner un nouvel élan.

En effet, la section présidée par Roger Colin déclinait de manière régulière mais naturelle car fort heureusement la France n'a pas eu à subir de conflit majeur mobilisant la population depuis plusieurs décennies. « Je suis heureux de ce renouvellement qui se construit autour d'un nouvel esprit de camaraderie. La mémoire parfois est un peu courte et nous nous devons de raviver la flamme » réagit le responsable avant de montrer une photo datant de 45 ans : « C'était en novembre 1971, c'était la belle époque, on était très nombreux, jusqu'à plus de 40 adhérents. Il y avait de l'ambiance, on faisait des excursions pour conserver l'esprit d'équipe. C'était un autre temps... » Cependant, le fait de n'avoir pas été engagé pour un conflit armé n'empêche personne, homme comme femme, de s'investir dans l'association car différents profils sont désormais acceptés pour conserver la mémoire des anciennes générations. « C'est intéressant pour moi, en tant que nouvel arrivant de rencontrer les anciens qui ont fait l'Algérie car ils ont besoin de soutien pour faire perdurer le devoir de mémoire. Il ne faut pas oublier ceux qui se sont engagés sans qu'on leur demande leur avis pour partir entre 25 et 30 mois dans leur jeunesse, » explique Jean-Pierre Mazzobel qui prend le secrétariat d'un bureau refondé, suite au départ de Serge Jahan qui vient de déménager. Vincent Lechat est le nouveau trésorier : « Je n'habite pas à Vue mais en tant que propriétaire et

attaché à la commune par mes liens familiaux, j'ai souhaité soutenir le devoir de mémoire dans une dimension patriotique. Je suis ce qu'on appelle un soldat de France car j'ai fait mon service militaire. Tout le monde peut en faire autant pour ne pas oublier ceux qui se sont battus pour qu'on soit libre aujourd'hui ainsi que ceux qui sont morts au champ d'honneur. Pour que cela ne reste pas vain... » Pour sa part, Christophe Bocquet est le nouveau vice-président, il explique sa démarche : « Je le fais en tant qu'élu, car pour moi c'est important que le maire s'engage pour une association qui ne doit pas courir le risque de disparaître faute de combattant, c'est le cas de le dire... C'est une manière officielle de soutenir une action qui porte la mémoire des grands conflits mondiaux dont on doit être les sentinelles car lorsqu'on oublie les choses atroces qui se sont produites on a tendance à les reproduire ». Par ailleurs, les porte-drapeaux sont Camille Bichon, René Bertin et Paul Guibouin. Le fidèle Fernand Gouy reste membre du bureau. Jean Lechat soutient cette dynamique, fort d'une expérience concluante dans la section de Bouaye : « En ce temps où l'individualisme l'emporte sur le collectif, c'est important de se réunir pour une cause commune. De plus, n'oublions pas qu'on a la chance d'avoir un jour chômé et payé. Or finalement combien sommes-nous à honorer nos morts pour la nation ce jour-là ? Il serait temps que chacun se remobilise ».

Contact :

- Président : Roger COLIN au 06 08 81 92 55
- Secrétaire : Jean-Pierre Mazzobel au 06 37 95 30 84



MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III							■		
IV		■				■			
V					■				
VI				■					■
VII		■							
VIII					■				
IX		■					■		
X								■	
XII					■				
XII				■					

VERTICALEMENT

- 1 - Poutres ou soldats.
- 2 - Robe brun-rouge. Première note. Poème.
- 3 - Effacerais.
- 4 - Ancien habitant de la côte méditerranéenne de l'Espagne. Orignaux.
- 5 - Irlande. Démonstratif contracté. Ordinateur personnel.
- 6 - Tournoyant.
- 7 - En matière de. Fille d'Océan et de Téthys. Pièce.
- 8 - Qui pratique la nudité. Métal de transition.
- 9 - Qui vient en troisième lieu. Allégées, espacées.

HORIZONTALEMENT

- I - Mode d'expression canin.
- II - Commune italienne de la province de Trente. Sapajou.
- III - Fera du souci (se). Equerre.
- IV - Courroux. Difficile.
- V - Bouche avec la pâte. Ancienne commune de l'Aveyron.
- VI - Saison. Commune italienne de la province de Latina.
- VII - Effectua.
- VIII - Concret. Commune italienne de la province de Padoue.
- IX - Kidnapping. Métal du groupe des terres rares.
- X - Causas des douleurs.
- XI - Rayons lumineux. Appréciation chiffrée.
- XII - Situé. Trousses.

ÉNIGME

Pete Blacksmith pénétra dans le salon. Il s'appuya sur le comptoir et se plaignit au barman. Celui-ci sortit immédiatement un revolver qu'il braqua entre les deux yeux de Pete. Pete sursauta, il eut un large sourire, remercia chaleureusement le barman et offrit une tournée générale.

Comment expliquer cet étrange comportement ?

SUDOKU MOYEN

	5	2	9				8	3
					4			
	9			8		5		
	6				3	9		
8		4				6		1
		3	8					2
		9		2				1
			6					
5	4				8	7	9	

SUDOKU EN LETTRE FACILE

Se joue sur le même principe qu'avec les chiffres mais avec 9 lettres sélectionnées : BDFGOQRTU

		F	R			U		B
R							T	G
B			F	G	T		D	
		B		R				D
	T	G				Q	R	
O				T		B		
	O		B	U	R			Q
Q	B							U
F		D			O	R		

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	A	B	O	I	E	M	E	N	T
II	R	A	B	B	I		S	A	I
III	B	I	L	E	R	A		T	E
IV	A		I	R	E		D	U	R
V	L	U	T	E		V	O	R	S
VI	E	T	E		C	O	R	I	
VII	T		R	E	A	L	I	S	A
VIII	R	E	E	L		E	S	T	E
IX	I		R	A	P	T		E	R
X	E	L	A	N	C	A	S		E
XII	R	A	I	S		N	O	T	E
XII	S	I	S		E	T	U	I	S

VERTICALEMENT

- 1 - Poutres ou soldats.
- 2 - Robe brun-rouge. Première note. Poème.
- 3 - Effacerais.
- 4 - Ancien habitant de la côte méditerranéenne de l'Espagne. Orignaux.
- 5 - Irlande. Démonstratif contracté. Ordinateur personnel.
- 6 - Tournoyant.
- 7 - En matière de. Fille d'Océan et de Téthys. Pièce.
- 8 - Qui pratique la nudité. Métal de transition.
- 9 - Qui vient en troisième lieu. Allégées, espacées.

HORIZONTALEMENT

- I - Mode d'expression canin.
- II - Commune italienne de la province de Trente. Sapajou.
- III - Fera du souci (se). Equerre.
- IV - Courroux. Difficile.
- V - Bouche avec la pâte. Ancienne commune de l'Aveyron.
- VI - Saison. Commune italienne de la province de Latina.
- VII - Effectua.
- VIII - Concret. Commune italienne de la province de Padoue.
- IX - Kidnapping. Métal du groupe des terres rares.
- X - Causas des douleurs.
- XI - Rayons lumineux. Appréciation chiffrée.
- XII - Situé. Trousses.

ÉNIGME

Solution : Pete s'est plaint au barman de souffrir d'un hoquet récalcitrant. Le barman réussit à le lui faire passer en le surprenant, au grand soulagement de Pete.

SUDOKU MOYEN

4	5	2	9	7	6	1	8	3
3	8	7	5	1	4	2	6	9
6	9	1	3	8	2	5	4	7
1	6	5	2	4	3	9	7	8
8	2	4	7	5	9	6	3	1
9	7	3	8	6	1	4	2	5
7	3	9	4	2	5	8	1	6
2	1	8	6	9	7	3	5	4
5	4	6	1	3	8	7	9	2

SUDOKU EN LETTRE FACILE

T	G	F	R	O	D	U	Q	B
R	D	O	Q	B	U	F	T	G
B	Q	U	F	G	T	O	D	R
U	F	B	O	R	Q	T	G	D
D	T	G	U	F	B	Q	R	O
O	R	Q	D	T	G	B	U	F
G	O	T	B	U	R	D	F	Q
Q	B	R	T	D	F	G	O	U
F	U	D	G	Q	O	R	B	T

Solutions des jeux de la page 25



DON DU SANG

Le Don de Sang, c'est toute l'année qu'il faut y penser !

Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des patients.

Dans les Pays de la Loire, de nombreux lieux de collecte vous accueillent tout au long de l'année pour donner votre sang.

En France, la générosité des donneurs de sang permet chaque année de soigner 1 million de malades blessés. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit ou médicament qui puisse se substituer au sang humain. Les dons sont irremplaçables et vitaux pour tous les patients que seuls une transfusion ou un médicament, fabriqué à partir des dons de sang peuvent soigner.

Pour donner son sang, il faut :

- Avoir entre 18 et 70 ans,
- Peser au moins 50 kg,
- Présenter une pièce d'identité,
- Bien boire avant et après le don et ne pas être à jeun.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.
Bonne année à tous !

Monique HOUDOU

● Collectes :

- **Lundi 5 mars 2018, mardi 10 juillet 2018, mardi 18 septembre 2018.**
- **Salle des Loisirs à ROUANS de 16h30 à 19h30**
- **Retrouvez tous les lieux et date de collecte sur : dondesang.efs.sante.fr**

SÉANCE DE VARIÉTÉS

Les Fous de Scène auront le plaisir de vous accueillir pour une nouvelle saison de séances de variétés les **samedis 24, 31 mars et 7 avril** ainsi que le **vendredi 6 avril** à la salle de la Cour du Pain à FROSSAY. Cette troupe vous fera rire par le biais de sketches, de medleys et vous serez éblouis par les danses, chansons et autres fantaisies scéniques.

Contact :

troupe sainte anne@laposte.net

JARDINAGE: arbre caramel

Un peu d'originalité :

L'arbre caramel est un arbre caduc (qui perd ses feuilles l'hiver), de moyen à petit développement (4 à 10m) et sa croissance est rapide.

L'intérêt de ce petit arbre tient de son nom... il sent le caramel lors de la perte de ses feuilles en automne ou lorsqu'on les froisse.

Son feuillage est remarquable toute l'année : au printemps, les jeunes feuilles sont roses, le reste de l'année il est vert tendre/bleuté, en automne il prend des nuances de jaune à l'orangé jusqu'au pourpre...

Culture :

L'arbre caramel peut se planter en massif ou isolé. Il se plaît aussi bien au soleil qu'à la mi-ombre. Au niveau du sol, il n'est pas exigeant au niveau du pH, mais prendra des teintes de feuillage plus impor-

tantes en sol acide. Le cercidiphyllum (nom latin) a besoin d'un sol fertile, frais et est très résistant au froid.

À noter : si vous n'avez jamais assez d'originalité, le cercidiphyllum japonicum existe aussi avec un cultivar 'Pendula' : port pleureur.



Agenda 2017

janvier

- Dimanche 14 **Vœux de la Municipalité**
Jeudi 20 **Collecte DON DU SANG**
salle des loisirs à ROUANS

Mars

- Lundi 5 **Collecte DON DU SANG**
Samedi 24 & 31 **Séances de variétés**

Avril

- Vendredi 6 & samedi 7 **Séances de variétés**

Mai

- Jeudi 10 **Kermesse de l'école Sainte-Anne**

Juin

- Samedi 17 **Fête de l'école publique Le Tenu**

Juillet

- Début juillet **Brocante**
Mardi 10 **Collecte DON DU SANG**
Dimanche 29 **Opération Sacs de blés**